



Participation citoyenne

AVIS DES INSTANCES PARTICIPATIVES SUR LE PROJET DE TERRITOIRE DE CERGY-PONTOISE

Novembre 2024





Les instances de participation citoyenne de Cergy-Pontoise, Conseil de développement et Assemblée citoyenne, permettent aujourd'hui à notre territoire de boucler un premier cycle de son projet pour 2030.

Dès son adoption en 2022 le Projet de territoire a été en effet placé sous le signe de la co-construction.

C'est pourquoi il s'enrichit aujourd'hui des contributions du Conseil de développement et de l'Assemblée citoyenne. Dès leur installation début 2023, les deux instances furent saisies par les élus communautaires afin de travailler sur l'ensemble du Projet de territoire pour le mettre à jour. Il leur fut demandé de faire ressortir les points forts et de produire des propositions répondant à la feuille de route de transition écologique et énergétique.

Nous avons pleinement conscience de l'investissement qui fut nécessaire aux membres des instances pour appréhender un projet fort d'une centaine de questions, les prioriser et les compléter. La qualité des analyses reçues, la force évocatrice du texte « Projet de territoire - Agglo 2050 » nous ont convaincus de l'intérêt d'éditer ces deux avis afin de les partager avec les Cergypontains. Le Conseil d'agglomération se prononcera sur les propositions qui seront retenues dans la mise à jour 2024 du Projet de territoire.

Nous remercions ici chaleureusement les membres du Conseil de développement et de l'Assemblée citoyenne pour le travail fourni et leur souhaitons pleine réussite pour les prochains travaux qu'ils auront à mener.

Bonne lecture !

Jean-Paul JEANDON

Président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

Sophie MATHARAN

Vice-présidente en charge de la participation citoyenne et de la proximité citoyenne

Face aux nouveaux défis, la participation citoyenne trace de possibles chemins pour Cergy-Pontoise.

Le Conseil de développement et l'Assemblée citoyenne de Cergy-Pontoise ont été créés respectivement en 2022 et 2023. Cette double émergence d'instances participatives était inscrite dans les priorités du Projet de territoire à l'horizon de 2030.

En retour, les deux instances ont été interrogées dès leur origine afin de contribuer à mettre à jour le Projet de territoire, conformément à la logique d'amélioration continue de ce dernier.

En tant qu'instances consultatives, le Conseil de développement et l'Assemblée citoyenne produisent des contributions dénommées « avis ». Sans présumer de la manière dont la mise à jour du Projet de territoire s'appuiera sur ces avis, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise a tenu à les rendre publics. C'est l'objet de la présente édition des deux avis rassemblés dans une même brochure.

L'avis du Conseil de développement : priorité au rayonnement de Cergy-Pontoise par son campus.

Le Conseil de développement est composé de 36 membres issus des institutions publiques et des milieux associatifs et entrepreneuriaux.

L'instance s'est attachée dès sa première séance à examiner le Projet de territoire et à faire ressortir ses propres priorités. L'avis se présente sous la forme d'une synthèse s'attachant aux principales priorités et recommandations, complétée par une annexe dans laquelle chacune des actions du Projet de territoire est classée et commentée. Forte de 52 pages, cette annexe n'est pas reproduite dans cette brochure mais est disponible sur cergypontoise.fr.

Dans son avis, le Conseil de développement exprime sa sensibilité aux questions d'attractivité du territoire et met le campus cergypontain au premier rang de ses atouts. La transition écologique et énergétique est abordée en priorité sous l'angle des transports et de l'amélioration des dessertes. Enfin, le sujet de l'égalité Femme-Homme trouve place au premier plan des questions de solidarité.

L'avis de l'Assemblée citoyenne : résilience et qualité de vie.

Constituée à l'origine de 69 membres, l'Assemblée citoyenne a reçu comme première saisine la question du classement des priorités du Projet de territoire et des adaptations à apporter au regard des nouveaux enjeux qui ont émergé dès 2022-2023 : intensification du dérèglement climatique, coûts de l'énergie et de la vie.

L'instance a constitué en son sein un groupe de travail, dont la proposition a été ratifiée par l'ensemble des membres au printemps 2024. L'avis se présente sous la forme d'une idéation de Cergy-Pontoise en 2050, récit à la tonalité résolument poétique, assorti d'interviews imaginaires. Suite à un échange avec les élus, ce texte s'est vu complété d'une liste de 10 défis à relever à l'horizon de 2030.

Dans son avis, l'Assemblée citoyenne affirme son souci de l'environnement. La préservation des espaces naturels, la transition écologique dans les transports et l'habitat, la résilience du territoire apparaissent comme les marqueurs de Cergy-Pontoise 2050, tout comme l'affirmation d'un nécessaire et harmonieux vivre-ensemble.

AVIS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Point de vue du CDCP sur le Projet de territoire

Le présent avis du Conseil de développement de Cergy-Pontoise répond à la première saisine formée par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, laquelle portait sur la hiérarchisation des actions figurant dans le Projet de territoire à l'horizon 2030.

Afin d'appréhender de manière rationnelle la question du classement par priorités, le Conseil de développement a opté pour une méthode statistique avec questionnaire qualitatif et quantitatif en direction de ses membres. Le questionnaire a été administré au printemps 2024 et ses résultats ont été discutés et ratifiés en séance plénière de septembre 2024.

L'avis se compose d'une synthèse présentant les principales préconisations pour chacun des 3 axes du Projet de territoire et de l'intégralité des résultats du questionnaire (non annexé dans cette brochure mais disponible sur cergypontoise.fr).

QUELLES SONT LES PRINCIPALES PRÉCONISATIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT POUR CHACUN DES AXES DU PROJET DE TERRITOIRE DE CERGY-PONTOISE ?

AXE 1 : QUELLES ORIENTATIONS SUR LES QUESTIONS D'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ?

CY s'installe comme atout central d'attractivité pour Cergy-Pontoise. Qu'il s'agisse de la visibilité à l'international, des retombées économiques, financières, sociales ou de l'image, tout pousse à placer CY au cœur de la stratégie d'attractivité. L'attractivité économique devra également mettre l'accent sur l'économie circulaire et les parcs d'activité.

Les sujets jugés prioritaires sont :

1-1 « Intégrer CY Université et son ambition internationale dans le Projet de territoire... ».

Les synergies de tous ordres, associées à la notoriété du campus et à l'atteinte d'une masse critique d'étudiants sont à privilégier, ainsi que le renforcement de l'offre de formation pour les métiers à forte valeur ajoutée.

2-4 « Valoriser CY Université, la ville universitaire ».

L'Université est dans l'ADN de Cergy-Pontoise. L'inclusion de l'ensemble des établissements d'enseignement du Campus doit encore se poursuivre. La valorisation du pôle universitaire produira un effet d'entraînement pour le territoire, le rendant plus attractif pour les étudiants afin de les y faire rester.

1-5 « Soutenir l'économie sociale et solidaire et l'économie circulaire ».

L'économie circulaire, favorisant lien social et bien-vivre, apparaît elle aussi comme facteur d'attractivité, tant pour les individus que pour les organisations.

1-3 « Favoriser le renouvellement des parcs d'activité et les nouvelles implantations ».

La modernisation des parcs et leur meilleure accessibilité en transports en commun agira comme un aimant industriel, orientée, au regard des enjeux environnementaux, vers la densification et non l'extension des parcs existants.

Les sujets qui recueillent le moins d'adhésion sont :

2-7 « Développer des relations avec les partenaires extérieurs au territoire ».

2-1 « Valoriser la boucle de l'Oise ».



EN COMPLÉMENT POUR CET AXE, LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT FAIT LES PROPOSITIONS SUIVANTES :

- Allouer des ressources spécifiques à l'intégration du CYU dans le Projet de territoire et à son suivi ; associer CYU à toute la communication du territoire.
- Soumettre des problématiques locales, des données et terrains d'analyse aux acteurs de la recherche, au bénéfice de l'écosystème « enseignement / recherche / innovation / entreprises ».
- L'Axe majeur doit être maintenu au titre des atouts d'attractivité.
- S'engager dans une démarche de marketing territorial en associant à sa gouvernance les acteurs économiques et du campus. Accentuer l'effort de promotion touristique.
- Élaborer un plan RSE (responsabilité sociétale des entreprises) territorial en s'appuyant sur la charte d'engagement territorial pour impliquer les entreprises. Reproduire la méthode au bénéfice de l'économie circulaire.

AXE 2 : QUELLES ORIENTATIONS SUR LES QUESTIONS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE ?

Privilégier les solutions en termes de mobilités alternatives à la voiture.

Les sujets jugés prioritaires sont :

3-1 « Favoriser le développement et l'usage des transports en commun ».

Ce sont les alternatives pratiques et qualitatives aux déplacements automobiles qui permettront de réduire la dépendance à cette dernière.

3-3 « Développer les usages et l'offre concernant les circulations douces ».

Pour les mêmes motifs que précédemment.

4-1 « Élaborer des stratégies d'anticipation des risques liés au changement climatique ».

Pour la création d'îlots de fraîcheur et un urbanisme repensé, en particulier le modèle de dalle.

5-3 « Baisser les consommations d'énergie des bâtiments publics et augmenter la production d'énergies renouvelables sur le territoire ».

3-2 « Améliorer la desserte extérieure du territoire A 15-RER A ».

Malgré une desserte au maillage important, ce sont les dysfonctionnements du RER et l'encombrement routier qui conduisent à un certain enclavement.

Les sujets qui recueillent le moins d'adhésion sont :

3-8 « Penser la mobilité en limitant les déplacements professionnels (télétravail et espaces partagés) ».

Cette limitation s'opposerait aux gains de sociabilité générés par le travail en présentiel.

4-4 « Développer les nouveaux espaces agricoles ».

Le territoire est perçu comme présentant déjà nombre d'espaces naturels. Le Conseil de développement désire nuancer le classement de cette action comme non prioritaire. Il considère en effet important de préserver les terres agricoles.

EN COMPLÉMENT POUR CET AXE, LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT FAIT LES PROPOSITIONS SUIVANTES :

- Instaurer la gratuité des transports en commun au sein du territoire.
- Trouver des solutions pour le transport en commun au sein de l'Agglomération et bénéficier du Grand Paris Express.
- Développer l'autopartage, avec des solutions comme Citiz et répliquer un système comme Veligo.
- Avoir des lieux sécurisés pour garer les vélos.
- Appuyer le déploiement de la coopérative Owatt citoyen entre autres.



AXE 3 : QUELLES ORIENTATIONS SUR LES QUESTIONS DE SOLIDARITÉ ?

Le sujet de l'égalité Femme-Homme s'impose clairement en tête des priorités de cet axe.

Les sujets jugés prioritaires sont :

6-4 « Renforcer les actions contre les violences faites aux femmes et les violences intrafamiliales ».

Il s'agit d'une cause nationale.

6-5 « Renforcer les actions qui améliorent la condition féminine dans l'ensemble des politiques publiques ».

Cette priorité est liée à la précédente.

6-2 « Inclure la transition écologique dans les programmes de renouvellement urbain des quartiers prioritaires ».

Afin de donner la priorité aux quartiers et populations les plus vulnérables.

Les sujets qui recueillent le moins d'adhésion sont :

6-7 « Assurer l'accueil qualitatif des gens du voyage ».

Si le Conseil de développement ne se reconnaît pas dans la formulation ci-dessus, il attire l'attention sur la nécessité d'à la fois proposer le nombre de places d'accueil requis et lutter efficacement contre les implantations sauvages.

EN COMPLÉMENT POUR CET AXE, LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT FAIT LES PROPOSITIONS SUIVANTES :

- Création d'un GPO (Groupe de partenariat opérationnel) d'initiative Préfecture pour l'accueil des gens du voyage. Il aura notamment pour objectif de produire une meilleure connaissance de l'implantation des gens du voyage. Et des raisons de leur venue.
- En complément à la recherche de création d'un CHU, agir au renforcement de l'offre de soins en médecine de ville.

AVIS DE L'ASSEMBLÉE CITOYENNE

Projet de territoire Agglo 2050

L'Assemblée citoyenne de l'agglomération de Cergy-Pontoise, chargée de travailler sur le Projet de territoire, a présenté son avis à l'agglomération, sous la forme du texte qui suit. Il s'agit d'une projection de l'agglomération à horizon 2050, d'un avenir basé sur les changements écologiques, économiques, sociaux et politiques que nous sommes amenés à traverser au cours des prochaines décennies. Sans prétendre être une réponse unique ni complète à ces problématiques, ce Projet de territoire imagine comment nous avons pu évoluer et établir des stratégies de long terme afin de nous y adapter et malgré elles bâtir un avenir désirable.

Cet horizon s'articule autour de six thèmes : l'alimentation, les espaces naturels et la biodiversité, l'aménagement et l'habitat, les transports, l'économie, l'éducation, la gouvernance. Chacun d'eux, accompagné d'un témoignage d'un habitant de cette agglomération 2050, livre la vision de l'Assemblée citoyenne, la trajectoire sur laquelle celle-ci souhaite voir l'agglomération s'engager.

ALIMENTATION, ESPACES NATURELS ET BIODIVERSITÉ

Vers une alimentation de qualité

Nous avons modifié notre alimentation, réduisant fortement nos consommations de viande et de poisson. Notre alimentation est plus végétale, riche et diversifiée en fruits, légumes, céréales et légumineuses, adaptée à nos besoins. Le gaspillage alimentaire est quasi inexistant ; les produits alimentaires, légumes et fruits non calibrés sont consommés au même titre que les autres ; les invendus sont récupérés et redistribués aux plus démunis par un réseau d'associations solidaires.

L'agriculture urbaine s'est développée, notamment grâce aux potagers et jardins partagés. Les agriculteurs et agricultrices - plus nombreux et rémunérés à la hauteur de leur travail essentiel - ont été accompagnés dans la transition, rompant ainsi avec le modèle agricole francilien productiviste. Ils sont des acteurs majeurs de la vie de l'agglomération, de la préservation de la biodiversité, régénérant les sols, produisant une nourriture saine, abondante et non polluante. Des circuits courts - comme l'approvisionnement des cantines et des restaurants - leur assurent des débouchés pérennes et justes.

Les déchets d'origine végétale sont tous compostés ; nous avons mis en place un réseau de récupération et de compostage à l'échelle de l'agglomération. Les agriculteurs y trouvent une excellente source d'engrais, régénératrice et non plus destructrice, nourrissant un cercle vertueux.

Nous avons ainsi réduit nos besoins en approvisionnement de longues distances et en ressources, nos émissions de gaz à effet de serre, nos impacts sur les sols, l'eau, l'air et la biodiversité, la souffrance animale. À l'inverse, ne cessent de croître la qualité de vie de notre territoire, son indépendance et sa résilience face aux changements écologiques et aux aléas mondiaux.

Un environnement préservé et riche

Nos lieux de vie et nos rues ont été végétalisés, leurs sols désimperméabilisés autant que possible. Les friches urbaines ont été rendues à la nature, devenant des îlots de biodiversité. Il y a davantage de vie animale et végétale autour de nous, une éducation à l'environnement est dispensée à toutes et tous et nous permet de mieux la connaître et la comprendre. La végétation permet la séquestration de carbone, nous apporte de la fraîcheur en été et du bien-être.

Les déchets qui jonchaient nos villes et la nature ont été récupérés et valorisés autant que possible, nous vivons dans un environnement propre.

Les transformations de notre agriculture, de nos industries et de nos services, les efforts de chacun, nous ont permis de stopper la dégradation de notre écosystème et de restaurer nos paysages. Nous avons choisi de délaissier l'esprit de concurrence qui régnait entre les territoires au profit de la coopération, de l'efficacité et de la préservation de nos espaces naturels.

Notre environnement, la biodiversité et notre bien-être sont des enjeux primordiaux à tous les niveaux de notre société.

NOUS AVONS RENCONTRÉ LUCIE, ENTREPRENEUSE

J'ai 69 ans, je suis née dans le Vexin et j'ai vécu dans les anciennes villes de Cergy-Pontoise.

Je vis toujours sur le territoire, à la Louvière. Quand j'ai eu des enfants, l'avenir était sombre, angoissant et surtout incertain. Aujourd'hui, avec le recul, je peux dire que l'horizon s'est dégagé. Grâce à des politiques publiques locales ambitieuses, innovantes et courageuses, des habitants motivés, volontaires et solidaires, nous avons réussi notre transition écologique et énergétique sur notre territoire.

Je travaille encore un jour par semaine dans la légumerie que j'ai créée à Vigny, pour former les équipes. L'idée a été lancée dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial. Nous sommes une trentaine de légumeries / moulins / brasseries sur le territoire. Nous transformons la production agricole du Vexin et de Cergy-Pontoise puis nous fournissons les marchés locaux, les restaurations collectives et les restaurateurs. Nous avons une vingtaine de salariés et apprentis. C'est réjouissant de côtoyer à la fois ceux qui travaillent la terre et ceux qui s'en nourrissent. Il y a une belle synergie.

Nous ne manquons pas de fruits. Il est maintenant obligatoire depuis 20 ans de mettre des haies et des plates-bandes comestibles, les arbres fruitiers sont plantés sur les voies publiques. Le potager, même sur balcon, est devenu la norme, notamment grâce aux formations mensuelles et accessibles à tous, dans nos centres de vie. Parfois les oiseaux viennent se servir, même s'ils trouvent déjà leur bonheur dans les haies du bocage vexinois ! Les agriculteurs sont formés et soutenus pour cohabiter avec la faune locale. L'école agricole du secteur expérimente et multiplie les innovations dans ce domaine. En ville, les plantations massives et résilientes de nombreuses essences nous offrent de précieux espaces et chemins ombragés lors de nos chaudes journées d'été.

UN AMÉNAGEMENT ET UN HABITAT DURABLES

Habiter durablement

Nos habitations et bâtiments ont été rénovés et bien isolés, les rendant plus confortables, plus économes en énergie et nous permettant de mieux supporter les aléas climatiques. Ils ont également été végétalisés, ce qui a également renforcé leur isolation et les a embellis. On y a installé des récupérateurs d'eaux de pluie, laquelle est devenue rare en été.

Il n'y a plus d'artificialisation des sols, la ville est construite sur la ville lorsque cela est nécessaire. Ces nouveaux bâtiments, pensés pour toutes et tous, sont construits sur des modèles d'écoquartier, performants et végétalisés. Sobriété et efficacité sont nos maîtres mots.

Habiter ensemble

Le logement a été repensé pour prendre en compte les personnes en situation de handicap, les familles monoparentales et recomposées. Dans les logements collectifs ont été créés des jardins partagés et équipements communs. Cette mutualisation génère des économies d'énergie et d'espace, crée du lien. Nous avons imaginé des logements intergénérationnels pour faciliter l'installation des jeunes (étudiants et jeunes travailleurs), l'entraide avec les personnes âgées ou / et isolées, en difficultés sociales. Toutes les personnes sans-abri ont pu retrouver un logement et se réinsérer grâce à une politique du logement menée sur les trois dernières décennies. Nous ne vivons plus à côté les uns des autres mais ensemble.

Habiter un quartier vivant et convivial

Nous avons fait revenir les commerces et les lieux d'activités au sein des villes, réduisant fortement nos besoins en mobilités lourdes et favorisant les légères. Cela rend nos vies plus simples, conviviales et apaisées, notamment pour les personnes âgées ou à mobilité réduite. Nous dépensons également moins afin de nous déplacer et avons plus de temps.

NOUS AVONS RENCONTRÉ SOHAN, RESPONSABLE QUALITÉ À LA LÉGUMERIE, 32 ANS

Je vis dans un pavillon de l'ancienne ville de Cergy, aux Hauts-de-Cergy. Par souci de densification, nous avons aménagé un studio en bois dans notre petit jardin, on y accueille une étudiante en agroforesterie. Nous nous chauffons grâce au déploiement de l'énergie solaire à la fin des années 20. Nous avons également un four solaire. Mes parents âgés vivent sur le territoire dans un « centre vivant », ces anciennes friches transformées en lieux de vie solidaire avec des espaces partagés et inspirés de la patinoire de Cergy à l'époque. Ces lieux sont très bien isolés depuis le grand chantier de rénovation énergétique entamé en 2025. Ce fut le meilleur investissement financier de ces dernières décennies !

Nous avons considérablement réduit notre consommation d'énergie, de 50 % en moins de 30 ans. Et il n'est plus question d'énergies fossiles, nous ne comprenons pas pourquoi les générations précédentes y étaient tant attachées, elles n'étaient pas plus heureuses qu'aujourd'hui.

Mes enfants vont seuls à l'école et à pied. J'aime pourtant les accompagner car l'odeur de pain et du repas du midi cuit dans le four solaire embaume la cour de l'école. Cette dernière a été désimperméabilisée et végétalisée sur les trois quarts de sa surface. Faire la sieste sous un pin maritime, c'est plus sympa qu'un dortoir ! Je viens de temps en temps pour aider les plus jeunes à récolter les pommes de terre ou les carottes du potager scolaire. La transmission et le partage avec ces enfants pleins de vie me comble. Mon épouse les initie à la cueillette des champignons et à la low-tech.

SE DÉPLACER

Avec le retour des commerces et lieux d'activités au centre des villes, nous avons fortement réduit nos besoins de déplacements.

Nous nous déplaçons d'abord à pied et à vélo. Ces derniers sont en libre-service dans de nombreux points de l'agglomération et électriques si besoin. Le réaménagement des rues a rendu nos déplacements plus sûrs et plus agréables. Nous profitons des sentiers ombragés en été pour nous rafraîchir.

Pour les déplacements de moyennes et longues distances, nous utilisons principalement les transports collectifs. Leur essor a été favorisé par la mise en place progressive de leur gratuité, leur accessibilité à toutes et tous et la densification de leurs réseaux, aussi bien en nombre de lignes que de plages horaires adaptées. De nouvelles connexions, directes, ont également été établies vers les autres pôles de la région comme Roissy et Versailles.

Les transports individuels se sont électrifiés et allégés, diminuant ainsi leurs émissions de gaz à effet de serre et leurs besoins en ressources et en énergie. Leur développement a notamment été permis par l'équipement de tous les bâtiments de bornes de recharge et la conversion des véhicules thermiques existants.

Le transport de marchandises s'est également décarboné grâce aux retours des frets ferroviaires et fluviaux, et à l'électrification des camions qui parcourent des distances bien plus réduites qu'auparavant.

L'augmentation de la demande d'électricité due à l'électrification des moyens de transports a été compensée par la rénovation thermique des bâtiments et l'optimisation de la consommation : nous n'avons pas besoin de plus d'énergie qu'avant. L'électrification des moyens de transports et les mobilités douces ont également rendu nos lieux de vie moins bruyants et plus apaisants.

NOUS AVONS RENCONTRÉ SAYAKO, 45 ANS, DIRECTRICE D'ÉCOLE

Nous nous déplaçons moins qu'au début du siècle car nous avons pris conscience des dégâts d'une artificialisation incontrôlée de nos territoires. Et puis maintenant nous avons nos centres de vie, le plus souvent autour d'une gare ou d'un ancien village, qui sont de véritables ruches. Nous en avons tous un accessible à moins de 15 minutes à pied. Par exemple, j'habite à la Ravinière et je vais au centre de vie de la MémO. On y retrouve les marchés locaux, des bureaux partagés, une ressourcerie, des artisans, la maison de l'enfance, l'école, un centre médical, un espace de motricité, la médiathèque... On y organise des échanges et des ateliers de réparation. Des activités physiques, aussi.

La majorité de nos déplacements professionnels et personnels se font par vélo-cargo, avec ou sans assistance, ou à pied. Il reste bien sûr des véhicules motorisés mais rien de comparable avec le début du siècle. Seuls les véhicules de santé, sécurité et secours sont autorisés à rouler sans passager. Néanmoins, nous n'avons pas perdu en confort, bien au contraire ! Des navettes publiques et régulières relient les plus gros centres de vie entre eux en moins de 10 minutes. De là, nous prenons le tram pour rejoindre les autres pôles de centralité du nord-ouest sans jamais passer par Paris. Plus localement, nous rejoignons facilement les autres centres de vie à pied ou en moins de 5 minutes avec des vélos en libre-service. Néanmoins, à destination des personnes fragiles et/ou dépendantes, il y a une navette disponible à la demande et à un prix accessible pour se rendre directement sur d'autres lieux du territoire, notamment le CHU ou le cimetière. 15 ans d'un travail collectif de longue haleine pour réussir cette mobilité en toute sécurité, pour toutes et pour tous.

ÉCONOMIE

Notre économie ne dépend quasiment plus d'énergies carbonées ou fossiles, cela réduit nos dépendances à des puissances étrangères et aux aléas des marchés. L'électricité est produite nationalement grâce à un mix décarboné. Tous les acteurs économiques intègrent dorénavant des critères environnementaux à leurs décisions. Nous comptons carbone, pollution, énergie et ressources autant qu'euros.

La relocalisation d'industries sur le pays et notamment l'agglomération nous redonne de l'indépendance, des compétences et un plus grand contrôle de nos impacts sociaux et environnementaux. Les entreprises se sont rapprochées des universités, grandes écoles, lycées et centres d'apprentissages, formant ainsi un pôle de recherche et d'innovation essentiel et un espace de formations répondant aux besoins et aux enjeux que rencontre notre territoire. Elles sont tournées vers la qualité et non plus la quantité, elles réparent et entretiennent autant qu'elles produisent.

Des ateliers collaboratifs nous permettent également de nous entraider pour réparer nos produits. Les biens et les services que nous utilisons ont une faible empreinte carbone, consomment peu d'énergie et de ressources. Pour les produits non réparables, des filières locales de recyclage se sont fortement développées.

La mutualisation et l'efficace répartition des biens et services nous permettent de substantielles économies, participent au développement de l'économie circulaire et solidaire.

Les métiers et les formations liés à la transition écologique et énergétique sont valorisés. Les transitions des secteurs agricoles, industriels, de services, etc. nous permettent de tendre vers le plein emploi et à tous de vivre dignement. Une répartition plus équitable du travail a permis une réduction du temps de travail et le développement de nouvelles formes d'engagement.

NOUS AVONS RENCONTRÉ NAVEEN, 20 ANS, ÉTUDIANT INFIRMIER AU CHU DE PONTOISE ET SON AMIE GRAZIELLA, 25 ANS, CONSULTANTE JUNIOR EN DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Les entreprises aiment Cergy-Pontoise car elles y trouvent un cadre de vie agréable, peuvent participer aux décisions collectives et parce que nous, les actifs et apprenants, sommes formés par des écoles locales, expertes et innovantes, ouvertes à l'international.

Nous habitons aux Chennevières et voyons le dynamisme de ces entreprises et entrepreneurs pour améliorer le quotidien des actifs et habitants comme la semaine de quatre jours, des locaux végétalisés, des parcs arborés, des vélos à disposition, des services de restauration collective et locale ouverts à tous.

Nous sommes fiers d'accueillir sur notre territoire des fleurons de l'industrie ou de l'expertise en robotique agricole et médicale, sécurité de l'information ou expertise judiciaire.

Ceci dit, la majorité des entreprises propose des services ou des produits à destination locale. Pour les autres, elles ont un accès privilégié au fret, à l'Oise, ont des horaires dédiés pour le transport de marchandises et/ou disposent de bureaux partagés dans les centres de vie. Elles travaillent directement avec les pôles universitaires, les ruches d'innovation et d'expérimentation de Cergy-Pontoise et s'investissent dans leur développement. C'est aussi dans leur intérêt : depuis que nous comptons carbone, seules les entreprises engagées dans des choix socialement et environnementalement vertueux obtiennent des subventions et des autorisations.

Aujourd'hui, chaque famille a l'un de ses membres dans le domaine agricole, dans l'artisanat, la santé et dans la durabilité environnementale. Nous n'y faisons pas exception. Et ce n'est pas évident de choisir car nous sommes formés à de nombreux domaines dès le plus jeune âge. La fille d'un ami n'a que 14 ans et se questionne déjà sur ses orientations futures.

ÉDUCATION

L'éducation ne se fait plus seulement à l'école, mais tout au long de notre vie. Nous nous formons et sensibilisons aussi bien sur des sujets concrets, tels que « Comment réparer son vélo ? » ou « Cultiver son jardin », qu'aux enjeux environnementaux, énergétiques, etc. Grâce à cela, nous avons accru notre capacité à agir et nous sommes aptes à prendre les meilleures décisions dans notre vie, autant à l'échelle individuelle que collective. Nous valorisons les modes de vie basés sur la coopération et la mutualisation, sur le transfert des savoirs et des compétences.

Nos représentants sont eux aussi régulièrement formés, ils font appel à des techniciens et des scientifiques afin de les aider dans leurs décisions. Il y a régulièrement des réunions d'information et de co-construction où les citoyens interviennent. Ils y reçoivent les mêmes informations que leurs représentants et leur font des retours. C'est également le cas lors des référendums où chacun est assuré d'avoir accès à une information de qualité sur les thèmes de la votation. La participation de tous nous permet d'apprendre et de comprendre, de mieux mesurer l'impact de nos décisions sur les autres. Cela met en lumière des contreparties positives et négatives, nous permet d'accepter les contraintes collectivement et d'accompagner les secteurs et personnes ayant de grandes transitions à faire.

NOUS AVONS RENCONTRÉ MARIAME, 14 ANS

Je m'appelle Mariame, j'ai 14 ans et je vis aux Éguerêts à Jouy-le-Moutier. C'est aujourd'hui que les routes sont fermées pendant 2h à la sortie de l'école et du collège pour jouer partout sur l'espace public tous ensemble. On va aussi à la rencontre des personnes dépendantes en bas de chez eux, leur raconter nos activités scolaires et déposer quelques fruits du quartier et des légumes de l'école en surplus. Ce n'est qu'une fois par mois. Mais une fois par an, un dimanche, on a une grande tablée qui traverse tous les centres de Cergy-Pontoise, juste après le marathon solidaire, le festival des arts de la rue et la semaine des échanges solidaires inter-quartiers. Cette période est passionnante, les groupes locaux de citoyens inventent ou trouvent des solutions pour résoudre des problèmes, il y a un prix à la fin et tout le monde se retrouve pour faire la fête aux quatre coins du territoire.

Je commence à me poser des questions sur mon avenir. En réalité, j'aime bien ma vie, mais je vais devenir adulte et je dois penser à mes prochaines responsabilités. À mes futurs métiers par exemple. Je sais déjà faire beaucoup de choses car je vais régulièrement au tiers-lieu du quartier avec mes parents. On y retrouve des ateliers d'entraide, de réparation, d'apprentissage, de jardinage, des clubs de lecture, de sauvegarde du patrimoine, des après-midis trocs et brocantes... Tous les habitants de tous les quartiers peuvent y participer et proposer une activité, une balade, trouver de l'aide ou se former. Même si généralement, au quotidien, il y a toujours quelqu'un dans notre bâtiment pour aider ou réparer, un autre pour nous éduquer à la biodiversité, etc.

Je serai formée aux premiers secours et à la lutte contre les feux de forêts et d'espaces naturels comme 80% des 16-70 ans. J'aimerais bien travailler dans le domaine de l'eau car c'est une ressource si précieuse ou alors être ingénieure et trouver des solutions pour les enfants qui n'ont pas notre chance d'avoir accès à de l'eau potable ou à de la nourriture. Au bureau citoyen du quartier, ils parlent de faire un partenariat avec une ville à l'international, je ne sais plus laquelle.

GOVERNANCE

Notre système politique a gagné en transparence, évolué vers plus de démocratie. Des référendums sont organisés sur les grandes orientations de l'agglomération et ses projets structurants. Les citoyens désireux de s'engager peuvent le faire beaucoup plus facilement qu'auparavant, notamment en participant à des groupes de travail, à des enquêtes ou en soumettant des projets... Un référendum d'initiative citoyenne a été institué et nous permet de nous saisir directement des sujets que nous souhaitons voir émerger. De nouvelles instances ont été créées, fondées sur le tirage au sort. Elles nous permettent d'éviter le court-termisme et l'électoratisme, nous assurent une véritable représentation des réalités socio-économiques des habitants, nous garantissent le désintéressement, la vision de long terme et la continuité dont nous avons besoin.

Nos représentants - qu'ils soient élus ou tirés au sort - sont régulièrement formés, sensibilisés et accompagnés dans leurs prises de décisions par des experts indépendants. Ils travaillent directement avec celles et ceux qui seront les premiers concernés afin de construire les meilleurs projets et décisions possibles. Il n'y a plus de décisions démagogiques, hors sol ou verticales. Nous avons également délaissé nos anciens modes de scrutin - peu efficaces - au profit de nouveaux, comme le jugement majoritaire, plus rationnels.

La participation et l'implication de tous les citoyens n'ont cessé de croître, de se simplifier et de gagner en légitimité. Nous construisons dorénavant notre avenir collectivement.

NOUS AVONS RENCONTRÉ LAURENT, 86 ANS, MEMBRE DU COLLECTIF DES CORNOUILLERS

Chaque mois, le collectif du quartier (renouvelable tous les 2 ans) se réunit pour discuter des énergies, des choix d'investissement, de la solidarité, de l'entretien des espaces de vie, des programmations culturelles et musicales. Quand il y a des tensions ou des incompréhensions, le dialogue est la clé.

La gouvernance a changé. Nous sommes formés à la citoyenneté à tout âge et le référendum est courant. Le Conseil communautaire est notre principale collectivité représentative, on y trouve des élus engagés sur leur territoire, qui savent transmettre les priorités et mettre en œuvre des politiques souhaitées à l'échelon local par les citoyens. Ils sont formés auprès de scientifiques, à l'écoute, investis, représentatifs de ce que nous sommes et nous les remercions de porter et croire en nos actions et nos idéaux.

PERSPECTIVES

Bien conscients que cette déclaration n'est pas exhaustive, que de nouvelles problématiques et solutions émergeront au cours du temps, nous espérons qu'elle sera enrichie par les membres qui se succéderont au sein de l'Assemblée citoyenne. Nous militons pour une Assemblée citoyenne qui ne soit non plus seulement consultative, mais qui ait un réel pouvoir. Une Assemblée citoyenne, qui a l'abri de l'électoratisme et des influences, soit actrice des stratégies de long terme à mettre en œuvre, garante de leur continuité et tournée vers l'avenir.

L'Assemblée citoyenne de l'Agglomération de Cergy-Pontoise



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CERGY-PONTOISE

Hôtel d'agglomération

Parvis de la Préfecture

CS 80309 - 95027 Cergy-Pontoise Cedex

T 01 34 41 42 43 F 01 34 41 42 44 - courrier@cerypontoise.fr

cerypontoise.fr